

Commune de VAULRY (Haute-Vienne) 87140

Séance du mercredi 22 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 15 avril 2026

Présents : PÉRIGNON Valérie - THOUVENIN Michel -
PUYGRENIER Solange - BOYER Jean-Paul - PIQUET-MERCIER
Olivia - BOIS Dominique - DEGUDE Sylvain - HOUZÉ-
LOSSIGNOL Béatrice - LOSSIGNOL Christophe - LACOSTE
Dona

Excusée : Madame PÉROT Frédérique donne pouvoir à Madame
PIQUET- MERCIER Olivia

Absent : Zéro

Monsieur Sylvain DEGUDE a été élu secrétaire de séance

Délibération : N° 2026-24

OBJET : Achat de la parcelle A 1836 (Affaire RIVET)

Madame Le Maire donne la parole à Monsieur le 1^{er} adjoint qui expose à l'assemblée délibérante le dossier de l'affaire RIVET débuté en 2003.

Suite à l'expropriation auprès de Madame Nadine RIVET en date de 2005 pour mise en place d'une station d'épuration sur la parcelle A 758 située au Petit Puy Bouraud Ouest, une division parcellaire avec bornage a été effectuée et validée le samedi 28 février 2026 par le géomètre, Monsieur Jean-Louis LEHMANN ;

La station d'épuration se situe sur la parcelle N°1835 (ex : A758a).

La Commune de Vulry achète la parcelle N°1836 (ex : A758b) pour le montant de huit cent euros (800,00 €) auprès de l'indivision RIVET-BOUCHEMOUSSE (Madame Nadine RIVET et Monsieur Raphaël BOUCHEMOUSSE).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents liés à cette transaction.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Secrétaire de Séance,
Sylvain DEGUDE



Valérie PÉRIGNON

